



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 avril 2021

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Une circulation du virus toujours active en Nouvelle-Aquitaine

Semaine 15 (du 12 au 18 avril), la circulation du virus est resté encore très active en Nouvelle-Aquitaine avec un taux d'incidence bien supérieur au seuil d'alerte et qui a atteint 200,6/100 000 habitants (contre 198,2/100 000 habitants semaine 14) et un taux de positivité en hausse (7,3 % contre 6,6 % semaine 14).

L'adhésion aux mesures de prévention individuelles, le respect des mesures de freinage mises en place le 3 avril en Nouvelle-Aquitaine ainsi que l'accélération de la vaccination restent des enjeux majeurs pour faire face au niveau élevé de circulation du virus et limiter la pression hospitalière.

Situation sanitaire du 12 au 18 avril 2021 //									
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 25/01/20 au 18/04/21	Hospitalisations au 18/04/21	Dont réa. au 18/04/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	8 526	611	7,2 ↓ (- 0,6 pt)	175,5 ↓ (- 14,3 pts)	14 035	59	7	515	141
Charente-Maritime	19 698	1 105	5,6 ↓ (- 0,2 pt)	170,8 ↓ (- 23,1 pts)	19 401	115	20	912	275
Corrèze	6 671	649	9,7 ↗ (+ 2 pts)	270,0 ↗ (+ 55,7 pts)	12 127	61	4	757	191
Creuse	3 548	218	6,1 ↗ (+ 1,9 pt)	187,5 ↗ (+ 89,5 pts)	4 899	46	7	480	83
Dordogne	11 240	957	8,5 ↗ (+ 0,8 pt)	234,3 ↗ (+ 1,7 pt)	19 701	145	12	665	184
Gironde	45 326	3 385	7,5 ↗ (+ 0,7 pt)	207,2 ↓ (- 7,8 pts)	84 082	434	74	4 560	905
Landes	9 236	506	5,5 ↗ (+ 1 pt)	122,8 ↗ (+ 19,6 pts)	18 805	42	6	776	227
Lot-et-Garonne	8 490	632	7,4 ↓ (- 0,8 pt)	191,3 ↗ (+ 22,1 pts)	15 936	54	7	710	150
Pyrénées-Atlantiques	16 208	726	4,5 ↗ (+ 1 pt)	106,3 ↗ (+ 14,8 pts)	33 272	94	17	1 845	462
Deux-Sèvres	11 741	970	8,3 ↗ (+ 0,7 pt)	260,3 ↓ (- 15 pts)	20 548	82	13	566	230
Vienne	13 327	1 012	7,6 ↗ (+ 0,1 pt)	231,4 ↓ (- 21 pts)	22 257	93	15	1 092	247
Haute-Vienne	11 283	1 262	11,2 ↗ (+ 1,7 pt)	340,4 ↗ (+ 41,8 pts)	19 504	96	20	959	265
Nouvelle-Aquitaine	165 294	12 033	7,3 ↗ (+ 0,7 pt)	200,6 ↗ (+ 3 pts)	284 567	1 321 ↗	202	14 137	3 360

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

Durant la semaine 15, le taux d'incidence a augmenté dans trois départements : en Creuse, en Corrèze et en Haute-Vienne. La forte hausse en Creuse était liée à deux clusters importants dans ce département où les variants brésiliens et sud-africains sont présents.

S'agissant des classes d'âge, **on a noté une hausse significative du taux d'incidence chez les 75 ans et plus (26 %)**. Mais le taux le plus important est toujours observé chez les 15-44 ans (290/100 000 habitants).

Le taux de positivité a augmenté dans toutes les classes d'âge sans exception et il était en hausse dans tous les départements, hormis en Charente-Maritime où il est resté stable. Le département des Pyrénées-Atlantiques est le seul de la région qui présentait un taux de positivité (4,5 %) en deçà du seuil d'attention de 5 %.

Le taux de dépistage est à la baisse avec 2 750 tests réalisés pour 100 000 habitants effectués semaine 15 (3 020/100 000 habitants semaine 14).

Au 18 avril, 1 321 personnes étaient hospitalisées pour Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine dont 202 en service réanimation mais l'occupation des lits en Nouvelle-Aquitaine est restée stable.

Parmi les tests effectués entre le 12 et 18 avril, la proportion de suspicion du variant anglais est de 86,6 %. La suspicion des variants dit « brésiliens » et « sud-africains » demeure faible (3,2 %).

A noter : les dernières données consolidées au 20/04 (voir tableau ci-dessous) font toutefois apparaître **une amélioration des taux d'incidence dans tous les départements**, avec un taux d'incidence pour la région Nouvelle-Aquitaine de 187,5/100 000 habitants (- 13,1 points par rapport au 18/04/2021).

Nombre de patients testés et patients testés positifs au SARS-CoV-2, taux d'incidence et taux de positivité, par département, Nouvelle-Aquitaine (de J-3 à J-9)

Département	Nombre de patients testés positifs	Nombre de patients testés	Taux d'incidence (pour 100000 hab.)	Taux de positivité
16-Charente	580	8215	166.6	7.1
17-Charente-Maritime	1032	18337	159.5	5.6
19-Corrèze	625	6591	260.1	9.5
23-Creuse	174	3522	149.7	4.9
24-Dordogne	872	11026	213.5	7.9
33-Gironde	3164	41357	193.7	7.7
40-Landes	473	8710	114.8	5.4
47-Lot-et-Garonne	552	8455	167.1	6.5
64-Pyrénées-Atlantiques	641	15599	93.8	4.1
79-Deux-Sèvres	904	10447	242.6	8.7
86-Vienne	993	12247	227.0	8.1
87-Haute-Vienne	1240	11061	334.4	11.2
Nouvelle-Aquitaine	11250	155567	187.5	7.2

(Source : SI-DEP - Exploitation : Santé publique France Nouvelle-Aquitaine du 23/04/2021)

>>> Vaccination

Au 21 avril, 1 400 863 Néo-Aquitains ont reçu au moins une dose de vaccins (23,3 %) et 502 291 les deux doses (8,4 %). La Nouvelle-Aquitaine est toujours la 2^{ème} région termes de couverture vaccinale une dose (23,3 %), juste après la Corse (27,2 %). En France métropolitaine, le taux de couverture vaccinale une dose s'établit à 20,2 %.

Parmi les personnes qui ont reçu au moins une dose de vaccin : 65 % ont été vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNTech, 27,2 % avec le vaccin AstraZeneca et 7,8 % avec le vaccin Moderna.

Cumul du nombre de vaccinations au 21 avril 2021 ////////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	78 270	22,5	29 443	8,5
17 - CHARENTE-MARITIME	163 050	25,2	61 501	9,5
19 - CORREZE	59 644	24,8	26 080	10,9
23 - CREUSE	31 815	27,4	13 321	11,5
24 - DORDOGNE	102 541	25,1	33 962	8,3
33 - GIRONDE	346 508	21,2	112 763	6,9
40 - LANDES	101 745	24,7	36 187	8,8
47 - LOT-ET-GARONNE	70 985	21,5	24 342	7,4
64 - PYRENEES-ATLANTIQUES	178 131	26,1	67 278	9,8
79 - DEUX-SEVRES	85 158	22,9	27 166	7,3
86 - VIENNE	95 311	21,8	37 691	8,6
87 - HAUTE-VIENNE	87 705	23,7	32 557	8,8
Nouvelle-Aquitaine	1 400 863	23,3	502 291	8,4

Source : Données extraites de Vaccin Covid exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

➤ En savoir plus sur les données épidémiologiques et vaccination (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.) > [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Janvier/Février/Mars/Avril 2021](#)

>>> Élargissement de la vaccination à des professionnels du secteur privé de plus de 55 ans

Dès le week-end prochain (24 et 25 avril) en plus des personnels de l'éducation nationale, de la police, de la gendarmerie et de la pénitencière qui en bénéficiaient déjà, de nouveaux professionnels du secteur privé, âgés de plus de 55 ans, pourront bénéficier de la vaccination AstraZeneca « coupe-file ».

La liste de ces professions répond à des critères précis, elles ont été jugées à risque notamment soit parce qu'elles s'exercent dans un univers clos soit parce qu'il est compliqué, pour ces professionnels, de respecter les gestes barrières

Une vingtaine de métiers répondent à ces critères :

Liste complémentaire des professionnels de plus de 55 ans concernés par la vaccination AstraZeneca
Conducteurs de véhicule <ul style="list-style-type: none"> - Conducteurs de bus, de ferry et de navette fluviale - Conducteurs et livreurs sur courte distance - Conducteurs routiers
Chauffeurs TaxiChauffeurs VTC
Contrôleurs des transports publics

Agents d'entretien <ul style="list-style-type: none"> - Agents de nettoyage - Agents de ramassage de déchets - Agents de centre de tri des déchets
Agents de gardiennage et de sécurité
Commerces d'alimentation <ul style="list-style-type: none"> - Caissières - Employés de libre-service - Vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries (<i>chefs d'entreprise inclus</i>)
Professionnels des pompes funèbres
Ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire <ul style="list-style-type: none"> - Salariés des abattoirs - Salariés des entreprises de transformation des viandes

Des plages horaires leur seront dédiées (vaccin AstraZeneca) dans plusieurs centres de vaccination (consulter [la liste ici](#)). Pour accéder à cet accès « coupe-file », il faut avoir pris un rdv sur les plateformes des centres de vaccination et se munir d'un justificatif d'éligibilité (déclaration sur l'honneur ou bulletin de salaire pour les salariés, cartes professionnelles pour les travailleurs indépendants). Ces professionnels peuvent également se faire vacciner en ville, auprès de leur médecin ou pharmacien.

👉 Liste des centres de vaccinations ouverts au public :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/centres-de-vaccination-contre-la-covid-19>

De nouvelles fonctionnalités de l'Appli TousAntiCovid



Depuis le 19 avril, l'Appli TousAntiCovid propose d'avoir accès à ses certificats de tests RT-PCR et antigéniques négatifs et positifs. À compter du 29 avril, il sera possible aussi d'importer un certificat de vaccination

Un dispositif d'assistance téléphonique gratuit est mis à la disposition des utilisateurs 7j/7, de 9h à 20h au 0 800 08 71 48. Un guide pour récupérer et stocker son certificat de test (et prochainement de vaccination) est également disponible dans la [FAQ de TousAntiCovid](#).

👉 Données vaccination accessibles en open data sur www.data.gouv.fr

- [sur les rdv pris dans les centres](#)
- [sur les stocks de doses](#)
- [sur les livraisons de vaccins](#)
- [sur les lieux de vaccination](#)
- [Géodes](#)

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
 N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr